

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 2-1278 rév. 6**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

G.F.P. CONTROLE

N° SIREN : 393487228

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

MASSE ET VOLUME / MASSE*MASS AND VOLUME / MASS*réalisées par / *performed by :***GFP CONTROLE****ZONE D'ACTIVITES EURATLANTIQUE****15 RUE DE L'EUROPE****16730 FLEAC**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **01/11/2022**

Date de fin de validité / *expiry date* : **31/10/2027**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,
Pole manager - Physics-Mechanical,

Stéphane RICHARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 2-1278 Rév 5.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 2-1278 [Rév 5](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 2-1278 rév. 6

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**GFP CONTROLE
ZONE D'ACTIVITES EURATLANTIQUE
15 RUE DE L'EUROPE
16730 FLEAC**

Dans son unité :

- Laboratoire de métrologie

Elle porte sur : voir pages suivantes

MASSE ET VOLUME/MASSE/MASSE ETALON						
Objet	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Référence de la méthode	Remarques	Lieu de réalisation
Masses Poids	Masse conventionnelle	1 mg ■	6,0 µg	Méthode interne n° IMM01	Masses étalons de travail du laboratoire Comparateur de portée 21 g avec une résolution de 1 µg 3 comparaisons EMME	En laboratoire
		2 mg ■				
		5 mg ■				
		10 mg ■	8,0 µg			
		20 mg ■	10 µg			
		50 mg ■	12 µg			
		100 mg ■	16 µg			
		200 mg ■	20 µg			
		500 mg ■	25 µg			
		1 g ■	30 µg			
		2 g ■	40 µg			
		5 g ■	50 µg			
		10 g ■	60 µg			
		20 g ■	80 µg			
		50 g ■	0,10 mg			
		100 g ■	0,16 mg			
		200 g ■	0,30 mg			
		500 g ■	0,80 mg			
		1 kg ■	1,6 mg			
		2 kg ■	3,0 mg			
5 kg ■	8,0 mg					
10 kg ■	16 mg					
20 kg ■	30 mg					
					Masses étalons de travail du laboratoire Comparateur de portée 210 g avec une résolution de 0,01 mg 3 comparaisons EMME	
					Masses étalons de travail du laboratoire Comparateur de portée 2 kg avec une résolution de 0,1 mg 3 comparaisons EMME	
					Masses étalons de travail du laboratoire Comparateur de portée 10 100 g avec une résolution de 1 mg 3 comparaisons EMME	
					Masses étalons de travail du laboratoire Comparateur de portée 40 kg avec une résolution de 2 mg 3 comparaisons EMME	

MASSE ET VOLUME/MASSE/MASSE ETALON						
Objet	Mesurande	Etendue de mesure	Incertitude élargie	Référence de la méthode	Remarques	Lieu de réalisation
Masses Poids	Masse conventionnelle	50 kg ■	0,25 g	Méthode interne n° IMM01	Masses étalons de travail du laboratoire Comparateur de portée 55 kg avec une résolution de 10 mg 1 comparaison EMME	En laboratoire
		100 kg ■	3,0 g	Méthode interne n° IMM03	Masses étalons de travail du laboratoire Fléau non amorti de portée 2 000 kg avec détermination de l'équilibre par 3 élongations 2 comparaisons EME	
		200 kg ■	6,0 g		Masses étalons de travail du laboratoire Fléau non amorti de portée 2 000 kg avec détermination de l'équilibre par 3 élongations 1 comparaison EME	
		500 kg ■	16 g			
		1 000 kg ■	30 g			
		2 000 kg ■	65 g			

■ valeur ponctuelle

CONDITIONS PARTICULIERES :

- Ces incertitudes sont valables sur la masse conventionnelle si la masse volumique de la masse à étalonner est comprise entre 7000 kg.m^{-3} et 9000 kg.m^{-3} et que la masse volumique de l'air ne s'écarte pas de plus de 5% autour de $1,2 \text{ kg.m}^{-3}$.
- Pour les masses ayant une valeur nominale intermédiaire aux valeurs citées dans le tableau, l'incertitude est celle de la masse de valeur nominale immédiatement supérieure.

Portée FIXE : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les étalonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Les incertitudes élargies correspondent aux aptitudes en matière de mesures et d'étalonnages (CMC) du laboratoire pour une probabilité de couverture de 95%.

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **01/11/2022** Date de fin de validité : **31/10/2027**

Le Responsable d'accréditation
The Accreditation Manager

Axel POULIQUEN

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 2-1278 Rév. 5.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr